

Conditions générales de prise en charge des projets graphiques

Que vous soyez enseignante, chercheur-e, enseignant-e-chercheur-e ou personnel administratif de l'Université Paris Nanterre, vous avez la possibilité de solliciter les compétences du Pôle Graphisme de la Direction de la communication pour créer l'identité visuelle de votre projet.

Le Pôle Graphisme réalise pour vous – gratuitement, tout au long de l'année – invitations, affiches, programmes, flyer, dépliants, brochures, visuels pour le site internet, logos, supports hors-normes, supports pour l'événementiel, visuels pour les réseaux sociaux, objets promotionnels, etc. (pour la production de logos, supports hors-normes, supports pour l'événementiel, objets promotionnels, prévoir des délais plus longs et/ou des frais supplémentaires).

Pour que votre demande soit acceptée et traitée dans les meilleurs délais, voici les étapes-clés à suivre :

▶ ÉTAPE 1 : LA PRISE DE CONTACT ET LES DÉLAIS

Dans un **délai de 3 mois** avant votre échéance, envoyez un e-mail à l'adresse pole.graphisme@liste.parisnanterre.fr dans lequel vous précisez :

- ▶ **vosre identité** : votre composante, votre service, votre formation, votre UFR ou votre profession;
- ▶ **la nature de votre projet** : colloque, événement, manifestation, document pédagogique, salon, campagne nécessitant plusieurs supports, etc.;
- ▶ **la date de votre échéance; ATTENTION** : les projets sans date d'échéance ne peuvent pas être traités en priorité;
- ▶ **l'existant**, c'est-à-dire toute information utile : avez-vous déjà un nom pour votre événement, s'agit-il d'une déclinaison d'un projet existant, d'une réédition d'événement, avez-vous déjà un contenu finalisé ou une attente précise en terme de visuel ? N'hésitez pas à le préciser dans votre e-mail.

Ce délai de 3 mois prend en compte le temps nécessaire :

- ▶ **aux 1^{ers} échanges** relatifs au démarrage de votre projet et à la planification éventuelle d'une réunion ou d'un rendez-vous téléphonique;
- ▶ **à la transmission** des éléments pour démarrer le projet;
- ▶ **au maquettage**/à la proposition graphique;
- ▶ **aux allers-retours** et aux modifications;
- ▶ **à la validation** finale;
- ▶ **à la production** : impression/mise en ligne;
- ▶ **à la distribution**/diffusion;
- ▶ **à la promotion**.

Ce délai de 3 mois a été calculé sur la base moyenne du temps de traitement d'un projet type.

Ce délai nous permet d'apprécier au mieux la faisabilité du projet dans les temps, selon l'agenda du Pôle Graphisme. Certains projets nécessitent une prise en charge moins longue, d'autres nécessitent que leur soit accordé beaucoup plus de temps.

ATTENTION : du fait de ses effectifs très réduits et de son agenda chargé, le Pôle Graphisme ne peut malheureusement pas répondre favorablement à toutes les demandes qui lui sont adressées.

► **ÉTAPE 2 : LE RENDEZ-VOUS ET/OU LE RÉCAPITULATIF**

**L'étape du rendez-vous (physique ou téléphonique), parfois dispensable (dans le cas d'une décliné-
raison par exemple), est utile notamment pour :**

- **vérifier** les éléments à disposition pour démarrer le projet;
- **vous proposer** des solutions de communication pour votre projet;
- **vous montrer** des exemples imprimés et/ou en ligne des réalisations du Pôle Graphisme en lien avec le profil de votre demande;
- **définir** clairement les supports à produire;
- **arrêter** un rétroplanning.

Lors de cette réunion, qui se déroule, sauf impossibilité d'y accéder, toujours dans les locaux de la Direction de la communication (RDC bâtiment B, bureau BR17), il est bon d'amener tout support que vous jugez utile pour établir l'identité visuelle de votre projet (sur clé USB, ou envoyés au préalable par e-mail, ou encore sur votre propre équipement informatique portable). Cette étape peut se transformer en e-mail récapitulatif.

Si besoin, un rétroplanning établi par le Pôle Graphisme vous est fourni. Il permet de :

- se repérer dans le temps (vacances, absences, échéances, etc.);
- planifier les différentes étapes du projet en détails;
- lister avec précisions les dates de transmission de contenus;
- arbitrer en cas de retard trop important sur l'avancement du projet.

La ou le commanditaire du projet est responsable du rétroplanning et s'engage à être réactive. Le rétroplanning est fourni à titre indicatif. Toutefois, **en cas de retard dépassant 2 semaines et/ou au-delà de 3 relances restées sans réponse**, vous en serez notifié.e.s. Avec un tel retard, le Pôle Graphisme ne peut pas garantir la livraison dans les délais planifiés au départ du projet. Il vous sera alors demandé de valider tous les éléments en cours, de stopper le nombre d'aller-retours, et de revoir le déroulement de votre projet. Une ou plusieurs étapes pourront également être abandonnées si nécessaire.

► ÉTAPE 3 : LA PRODUCTION

Pour une production efficace et rapide, il est important de garder ces consignes en mémoire :

► La gestion des contenus validés

Le Pôle Graphisme procède selon une séparation de la forme (maquette) et du fond (information). **La ou le commanditaire du projet est responsable des contenus fournis**. La Direction de la communication peut éventuellement lui suggérer des modifications si le fond n'est pas adapté à la forme. Il est recommandé de n'avoir qu'un-e seul-e interlocuteur-trice, c'est pourquoi les aller-retours seront toujours adressés à la même personne et ne changeront pas de destinataire en cours de projet. Préalablement définis après concertation de l'ensemble des validateurs et validatrices du projet, **les retours doivent être centralisés en un seul envoi** avant d'être soumis pour intégration au Pôle Graphisme.

► La relecture

La ou le commanditaire du projet est entièrement responsable de la relecture. Trop souvent négligée, cette étape est celle qui fait perdre le plus de temps au déroulement du projet. La ou le commanditaire est invité-e à accorder le plus grand soin à la relecture finale. Lorsque la validation écrite est reçue pour un fichier donné, celui-ci est traité pour son usage final :

- **il est vectorisé** (le texte n'est plus éditable);
- **il est compressé** (il perd en qualité);
- **il est trié** (il disparaît du flux de travail);
- **il est partagé** avec tou-te-s les agente-s de la Direction de la communication sur son serveur commun;
- **et enfin**, le dossier est archivé.

C'est la raison pour laquelle la version finale qui vous est envoyée est **« définitive et non modifiable »**. À juste titre, la relecture est la responsabilité la plus grande et est le travail déterminant qui incombent aux commanditaires. Mal exécutée, cette tâche fait perdre un temps considérable. **Merçi de relire tous vos documents avec toute l'attention qu'ils méritent**.

► Les règles et usages

Le Pôle Graphisme travaille en respectant les règles de typographies et de composition et en conformité avec la charte graphique de l'université. Il est là pour vous conseiller et vous informer sur les usages courants en matière de communication visuelle.

► Les retours

Les retours s'effectuent toujours **numériquement**, soit en commentaires directement sur le fichier PDF, soit par e-mail. La fonction « Commentaires » est disponible sur toutes les versions d'Adobe Acrobat (et aussi sur d'autres lecteurs PDF) et se révèle particulièrement efficace pour effectuer des retours clairs et rapides. Aucun commentaire manuscrit ou téléphonique ne saurait être accepté.

► Les supports finaux

Une fois la validation finale par e-mail obtenue, **les supports finaux vous sont fournis, pour tous les usages et supports souhaités**. Contrairement au fichiers de travail (se terminant par « v-01 », « v-02 », etc.), les fichiers finaux sont toujours dénommés « -final » à la fin, et mentionnent s'il s'agit d'un fichier pour les usages numériques (web, écrans dynamiques, e-mail, documents : « final-web ») ou les usages d'impression (papier ou autre support : « final-print »). Il peuvent aussi mentionner le profil colorimétrique : « RVB » pour le numérique, « CMJN » pour l'impression.

► ÉTAPE 4 : LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN COMPTE

► La charte graphique de l'université

La charte graphique de l'Université Paris Nanterre est disponible en ligne dans son intégralité sur le site de la Direction de la communication communication.parisnanterre.fr > [Charte graphique](#). Pour cela, il faut vous munir de vos identifiants « @parisnanterre.fr ».

► Les visuels : droits et licences

N'utilisez jamais de visuels si vous ignorez leur source. Internet n'est pas une source fiable.

La Direction de la communication réfléchit continuellement à la mise en place d'un système de photothèque accessible à tou-te-s.

Outre [sa photothèque privée](#), La Direction de la communication dispose d'un abonnement à la banque d'images [Adobe Stock](#) dans laquelle vous avez la possibilité de chercher vous-mêmes jusque 5 visuels susceptibles de correspondre à votre projet. La Direction de la communication se charge de les acquérir.

► L'impression et la livraison

Il y a 3 possibilités pour l'impression :

- vous passez par un prestataire externe, dans ce cas, à vous de voir avec lui ce qu'il vous propose et de lui transmettre les fichiers se terminant par « final-print-TC » ;
- vous vous en chargez, en utilisant l'interface de soumission de documents de [l'Atelier Intégré de Reprographie \(AIR\)](#) de l'université, rattaché à la Direction des Affaires Logistique et Optimisation des Environnements au travail (DALOE) : reprographie.parisnanterre.fr et dans ce cas il vous faut vos identifiants « @parisnanterre.fr », une ligne budgétaire, mais aussi les informations relatives à l'impression : nombre d'exemplaires, type de papier etc. Informations que le Pôle Graphisme peut vous aider à déterminer ;
- vous communiquez au Pôle Graphisme votre ligne budgétaire et il se charge de faire le relais avec l'AIR, en vous prévenant quand les documents sont prêts à être retirés.

L'impression est financièrement à votre charge. Les fichiers d'impression qui vous seront fournis se terminent par « final-print » ou par « final-print-TC » (fichier avec traits de coupe si vous décidez de passer par des prestataires externes).

Une fois envoyé en impression, votre document n'est plus éditable. La relecture est une étape à laquelle il faut accorder un très grand soin. **N'envoyez pas de fichier à l'AIR vous-mêmes avant d'avoir reçu les versions finales des documents** (fichiers se terminant par « final-print » ou « final-print-TC »).

► Les logiciels utilisés

Le Pôle Graphisme utilise les logiciels Adobe Creative Cloud : Photoshop, Illustrator, Indesign, etc. Les fichiers sources peuvent être fournis à celles et ceux qui possèdent et maîtrisent ces logiciels.

► Les fontes de la charte graphique

La fonte Averta est soumise à licence, que vous devez acquérir avant de pouvoir les exploiter vous-mêmes. Contactez-nous si besoin.